

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Retraites : les points clés de la réforme annoncée par Ayrault](#)
- [Les réactions à la réforme des retraites de Jean-Marc Ayrault](#)
- [Retraites : le compte pénibilité entrera en vigueur en janvier 2015](#)
- [Retraites : 1000 € par trimestre aux jeunes](#)
- [Retraites : 62 % des Français contre la réforme](#)
- [Les petites retraites revalorisées au 1er avril, selon Touraine](#)
- [Retraites : la hausse des cotisations patronales sera "intégralement" compensée](#)
- [Le chômage a augmenté de 0,2 % en juillet](#)
- [Le moral des patrons progresse encore au mois d'août](#)
- [Le salaire des cadres a marqué le pas en 2013](#)
- [La France remporte un contrat d'un milliard d'euros avec l'Arabie Saoudite](#)
- [Le marché du meuble perd 500 millions en un an](#)
- [Les recrutements de fonctionnaires reprennent de plus belle](#)
- [Risque systémique : les banques françaises sont les plus mal classées](#)
- [La facture à 10 milliards d'euros héritée de l'ère Sarkozy](#)
- [Dernière nouvelle : Croissance : l'OCDE prévoit + 0,3 % pour la France en 2013](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [L'action des Tondus prend de l'ampleur sur Internet](#)
- [Paradis fiscaux : trois nouveaux pays sur la liste française](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Carrefour repasse dans le vert](#)
- [Automobiles : PSA chute, Renault échappe à la déprime du mois d'août](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Coût du travail : la CFDT favorable à un transfert partiel sur la CSG](#)
- [Jean-Claude Mailly \(FO\) : « Cette réforme des retraites est anti-jeune »](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Retraites : les points clés de la réforme annoncée par Ayrault

Les 6 points essentiels à retenir du discours prononcé par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, le 27 août 2013. Sujet : la réforme des retraites.

**01)- Pas de changement pour ceux qui partent en retraite d'ici 2020. M. Ayrault :** « Je veux rassurer tout de suite les personnes qui vont partir à la retraite d'ici 2020. Le gouvernement ne propose pas un changement des règles. Un nouveau report de l'âge de départ à la retraite ou une accélération de l'augmentation de la durée de cotisations ne produirait d'ailleurs que des économies modestes ».

**02)- Une durée de cotisation portée à 43 ans d'ici à 2035. M. Ayrault :** « Entre 2020 et 2035, nous poursuivons l'augmentation de la durée de cotisation, au rythme d'un trimestre tous les trois ans. Chacun connaîtra ainsi précisément l'âge auquel il pourra partir à la retraite. A l'issue de ce processus, la génération née en 1973 devra avoir cotisé 43 ans pour bénéficier d'une cotisation à taux plein, contre 41 ans et demi aujourd'hui pour la génération née en 1956. Nous pourrions alors nous arrêter là. Elle s'appliquera à tous : salariés du privé, fonctionnaires et agents des entreprises publiques ».

**03)- Rejet de la hausse de la CSG. M. Ayrault :** « J'écarte l'augmentation de la CSG. Elle pèserait sur l'ensemble des ménages. Elle n'a pas été créée pour financer les retraites. Ce sont donc les cotisations sociales qui seront sollicitées, à un faible niveau et progressivement. C'était le vœu des organisations de salariés. S'agissant des retraités, il n'y aura pas non plus d'augmentation du taux de CSG qui leur est applicable. Nous ne toucherons pas plus à l'abattement de 10 % dont ils bénéficient sur leur impôt sur le revenu car cette mesure rendrait beaucoup de retraités imposables ».

**04)- Une hausse des cotisations sociales. M. Ayrault :** « Elles augmenteront de 0,15 point en 2014, puis de 0,05 chacune des années suivantes jusqu'en 2017. En 2017, l'accroissement sera donc limité à 0,3 point. Tous les régimes seront concernés, celui des fonctionnaires, les régimes spéciaux, comme le régime général ou par exemple celui des indépendants, selon des modalités propres ».

**05)- Une contribution des retraités. M. Ayrault :** « Le gouvernement refuse de sous-indexer les pensions pour plusieurs années. Les retraités seront néanmoins mis à contribution sous deux formes. Une mesure générale, tout d'abord : au lieu d'intervenir au 1er avril, la revalorisation annuelle des pensions interviendra désormais au 1er octobre. L'augmentation aura bien lieu chaque année ; elle sera simplement décalée. Une mesure plus ciblée ensuite, qui est aussi une mesure de justice. Les parents de trois enfants et plus bénéficient, lorsqu'ils liquident leur pension, d'une majoration de cette pension de 10 %. Cette majoration est aujourd'hui exonérée de l'impôt sur le revenu, contrairement au reste de la pension. Elle y sera désormais soumise. Cette mesure sera bien entendu applicable à tous les régimes ».

**06)- La pénibilité sera mieux prise en compte. M. Ayrault :** « Seules 5 000 personnes ont pu bénéficier du dispositif prévu par la loi Fillon. Dans la réforme que je propose, près de 20 % des salariés du secteur privé auront vocation à détenir un compte pénibilité. Je souhaite que ce compte puisse être mis en place en 2015 ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130827.CHA3292/retraite-cotisations-csg-trimestres-ce-que-le-gouvernement-a-decide.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130828](http://www.challenges.fr/economie/20130827.CHA3292/retraite-cotisations-csg-trimestres-ce-que-le-gouvernement-a-decide.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130828)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 27/08/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les réactions à la réforme des retraites de Jean-Marc Ayrault

#### Le gouvernement

- **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement : « Et pourquoi est-ce que Jean-Marc Ayrault a annoncé la réforme dès hier soir ? Pour une raison simple, c'est que la concertation avec les partenaires sociaux avait pris fin dans le courant de la journée comme nous en avons convenu et que les arbitrages ont été rendus à l'issue de cette concertation. [...] On sait que les Français regardaient avec attention les mesures qui pouvaient être annoncées et pouvaient même être inquiets par rapport aux mesures qui étaient supputées

sans même être confirmées par le gouvernement. [...] Nous avons décidé de lever les malentendus et les doutes auprès des Français dès lors que les arbitrages étaient rendus ».

#### **Les Organisations syndicales**

- **CGT : Eric Aubin**, en charge du dossier retraites à la CGT : « La CGT n'a pas été entendue par le gouvernement. [...] Nous avons fait des propositions de réforme de fond avec des mesures de court terme et de long terme mais le Premier ministre a balayé d'un revers de main les propositions de la CGT. [...] Plus que jamais la manifestation du 10 septembre est nécessaire pour peser sur les choix et faire en sorte que d'autres choix soient faits ». Avant de conclure en expliquant que la CGT était « formellement opposée à un transfert des cotisations famille vers l'impôt ».

- **Force Ouvrière** : « [Cette réforme] est loin de constituer un signe d'espoir pour les jeunes générations, compte tenu de l'allongement de la durée de cotisation qui a été confirmée et qui constitue le point noir et la ligne rouge de cette réforme. [...] Le gouvernement a su entendre [certaines de nos positions] notamment sur le sujet de la pénibilité, d'égalité hommes/femmes et d'évitement de la hausse de la CSG. Il reste néanmoins sourd sur la durée de cotisation, mesure qui constitue à nouveau le marqueur de cette 'réforme' comme les précédentes ».

- **CFDT** : « La CFDT prend acte des efforts partagés et mesurés qui sont demandés et restera vigilante sur la concrétisation des mesures de justice annoncées. [La CFDT] se félicite [...] de la création d'un compte personnel pénibilité, [...] une évolution majeure de notre système de retraite, [et de la mise en place] de mesures importantes en faveur des jeunes en apprentissage ».

- **CFTC** : « Au regard de ses principales attentes, la CFTC considère avoir été en grande partie entendue. [L'augmentation des cotisations assure] une répartition équitable des efforts entre salariés et entreprises ». La CFTC est également satisfaite que l'allongement de la durée de cotisations « n'aille pas au-delà de 43 ans », ainsi que des mesures sur la pénibilité, les congés maternité, le temps partiel et l'apprentissage. Tout en regrettant que le gouvernement n'aille pas plus loin dans la prise en compte des années d'études. Autre regret : « L'absence de mesures plus significatives envers les femmes ». Le syndicat exprime également « une inquiétude quant au financement d'ensemble de la protection sociale », Michel Sapin, ministre du travail, ayant confirmé un transfert des cotisations patronales qui financent actuellement les branches famille et maladie de la sécurité sociale.

- **CFE-CGC. Carole Couvert**, présidente de la CFE-CGC : « Le gouvernement doit mieux faire » [notamment pour les jeunes]. En ce qui concerne le financement, la CFE-CGC « regrette » que le gouvernement n'ait pas retenu sa proposition d'un prélèvement sur la consommation permettant d'alléger les cotisations patronales de 3,6 milliards d'euros pour « redonner de la compétitivité aux entreprises ». Concernant les jeunes dont l'entrée dans la vie active est retardée par des études longues, elle demande d'offrir « la possibilité de racheter deux années » pour le calcul de leur future retraite. La proposition d'une année « n'est pas suffisamment incitative pour des jeunes qui aujourd'hui à 30 ans totalisent 10 trimestres cotisés de moins que la génération de 1950 ». Mme Couvert s'interroge également sur le « financement » du compte-pénibilité et regrette que « seuls 10 critères de pénibilité soient retenus ».

#### **Le patronat**

- **Medef. Pierre Gattaz**, président du Medef : « [C'est] une réforme dangereuse qui n'est pas acceptable pour nous. [...] À vrai dire, c'est même une non-réforme : aucun problème structurel n'est résolu. Le gouvernement ne fait que taxer, taxer. [...] Les mesures annoncées ce soir par le Premier ministre sont un renoncement à régler de manière durable la question des retraites par une véritable réforme. [...] Il est irresponsable aujourd'hui d'augmenter les charges et les contraintes sur les entreprises [alors que] la situation économique de notre pays est grave ».

[Retour au sommaire](#)

- **CGPME. Jean-François Roubaud**, président de la CGPME : « On voit peu de réformes, mais une augmentation des prélèvements et une augmentation des dépenses. Une réforme ce n'est pas ça. [...] Ce que je demande c'est que le Premier ministre et le gouvernement

*s'engagent à une annulation de ces charges supplémentaires [prévues par la réforme et qui vont peser sur les entreprises,] par un transfert [des cotisations patronales finançant la branche famille]. [Il faut plus de] transferts de charges pour favoriser la compétitivité de nos entreprises ».*

#### **La classe politique :**

##### **La gauche**

**- Parti socialiste. Harlem Désir**, premier secrétaire : « *[Je salue] une réforme de progrès social qui permettra de préserver notre système par répartition, de combler le déficit des régimes de retraite [...] et de faire progresser la justice au sein du système de retraites. Cette réforme correspond aux orientations et aux objectifs définis par le Parti socialiste en juillet. [...] Cette réforme, financée par les cotisations plutôt que la CSG, sera favorable aux retraités, dont le pouvoir d'achat sera préservé. [...] Pour la première fois, la pénibilité est prise en compte. [...] La réforme s'attaque aux inégalités entre les femmes et les hommes [...] elle prend en compte la situation des jeunes : toutes les périodes d'apprentissage seront désormais validées ».*

**- Parti de gauche. Jean-Luc Mélenchon** : « *Au-delà de tout, qu'est-ce qui va commencer tout de suite ? Une baisse des salaires, c'est ça qui commence [...] sur la feuille de paie, le salaire baisse. [...] Quand vous prenez sur les salaires, ça réduit la consommation. Quand vous réduisez la consommation, ça réduit l'activité, donc ça réduit mécaniquement l'emploi. [...] Nous allons avoir l'augmentation de cotisation, vous avez entendu qu'il est question d'une taxe carbone qui va frapper naturellement des gens qui ont des dépenses contraintes [...] et en janvier vous allez avoir l'augmentation de la TVA. Vous ne trouvez pas que ça fait beaucoup ? [...] On voit bien que c'est une série de ponctions qui sont faites sur les salariés et rien d'autre ».*

**- Parti communiste** : « *En entérinant l'allongement de la durée de cotisation prévue par la réforme Fillon-Sarkozy et en prolongeant cette augmentation à 43 ans d'ici 2035, Jean-Marc Ayrault tourne le dos à l'attente des Français qui ont élu la gauche et s'étaient mobilisés en 2010 contre la réforme de la droite. Cette mesure va continuer à pénaliser durement les jeunes quand ils atteindront l'âge de la retraite. Elle entraînera une baisse régulière du niveau des pensions. De plus, l'augmentation des cotisations annoncée par le Premier ministre pèsera autant sur les salaires déjà trop bas, que sur les profits. Contrairement à ce qu'a affirmé le Premier Ministre, il y a d'autres solutions pour financer l'équilibre des régimes, notamment la mise à contribution des revenus financiers et la modulation des cotisations des entreprises en fonction de leur politique d'emploi et de salaires. [...] Le gouvernement a toutefois pris en compte plusieurs exigences syndicales exprimées de longue date pour réduire des injustices. Pour la pénibilité, les retraites des femmes, des apprentis et jeunes en formation, des salariés aux carrières heurtées et des salariés agricoles, des mesures positives corrigent en partie les inégalités existantes. C'est la preuve que la pression sociale engagée et les mobilisations prévues sont utiles, même si ces mesures ne compensent pas les effets de l'allongement de la durée de cotisation ».*

[Retour au sommaire](#)

##### **Le centre**

**- UDI. Jean-Louis Borloo**, président : « *Les annonces du Premier Ministre sur les retraites devaient répondre à la nécessité d'allonger d'une manière ou d'une autre la durée de travail en fonction de l'allongement de la durée de vie, comme le font les autres pays occidentaux, afin d'assurer le financement des retraites. Aujourd'hui, en Europe, seul le gouvernement français nie cette réalité de bon sens puisque rien n'est prévu dans ce domaine d'ici 2020. Les mesures annoncées aussi positives ou sympathiques qu'elles soient augmenteront le besoin de financement des retraites : l'impasse de 7 milliards d'euros pour le régime général et de 20 milliards pour l'ensemble des régimes ne fait donc que s'aggraver. Finalement, la seule réponse proposée aujourd'hui par le chef du gouvernement est une hausse des cotisations pesant sur les salariés et sur les entreprises. Cette simple augmentation des cotisations sociales s'avèrera totalement insuffisante pour pérenniser le système des retraites : il manquera toujours 7 milliards d'euros pour le régime général et 20 milliards pour*

*l'ensemble des régimes. Nécessairement, les annonces d'aujourd'hui vont se traduire par une nouvelle hausse des impôts et des taxes ».*

- **MoDem** : « *[Il n'y a] pas de réforme des retraites* ». **M. Bayrou** a aussi dénoncé « *l'acceptation au fond que s'installent dans le temps, et que durent dans le temps [...] les inégalités, entre régimes de retraites, entre Français, entre situations différentes. [Et] la deuxième inégalité, la plus grave, c'est que c'est les jeunes qui vont payer* ».

#### **La droite**

- **Front national. Marine Le Pen** : « *Hausse des cotisations et nouvel allongement de la durée de cotisation nécessaire, à 43 ans d'ici 2035 : la réforme des retraites Hollande emprunte aux réformes Fillon et Sarkozy les mêmes recettes injustes et inefficaces. [...] Le sentiment d'injustice est d'autant plus fort que ce gouvernement, comme les précédents, se refuse à mettre en œuvre les vraies réformes permettant de pérenniser le système de retraites par répartition avec taux plein après 40 ans de cotisation et sans augmentation des taxes. [Il faudrait faire des économies] sur les dépenses les plus nocives, [comme la fraude sociale ou] la charge immense que représente l'immigration* ». Il s'agit aussi selon elle « *du gouffre financier qu'est le budget de l'Union européenne pour la France, des cadeaux fiscaux aux groupes du CAC 40, du renflouement permanent des pays victimes de l'euro, du racket bancaire pour les finances publiques, des gabegies et gaspillages des grandes collectivités territoriales. [...] Le financement des retraites passera aussi nécessairement par une relance réelle et durable de l'emploi. Celle-ci suppose un changement complet de politique économique que ni le PS ni l'UMP n'envisagent* ».

- **UMP. Jean-François Copé**, président : « *Je demande que François Hollande, jamais, ne vienne redire qu'il gouverne pour l'avenir des jeunes de France. [...] Les premières victimes de cette réforme, c'est la jeune génération, c'est sur elle que l'absence de décisions courageuses va faire peser l'avenir du financement [des retraites]. Nous sommes dans une situation que tout le monde connaît : en 1980, il y avait cinq actifs pour un retraité et aujourd'hui, il n'y a plus que 1,6 actif pour un retraité. Ça veut dire que nous n'avons plus les moyens de financer les retraites. [...] La seule solution, c'est de travailler plus longtemps, ce qu'ont fait tous les pays. [...] Or la seule décision prise, c'est d'augmenter les taxes, les cotisations, [...] une mesure immédiate, de très court terme* ».

- **UMP. Eric Woerth** : « *Il n'y a pas de réforme des retraites, [...] rien sur le rapprochement entre le public et le privé, rien sur les régimes spéciaux... [Avec le passage à 62 ans,] on a fait vingt milliards d'économies. On ne joue pas dans la même cour. M. Ayrault ne fait que des augmentations d'impôt. [...] Heureusement que nous avons fait les réformes de 2003 et 2010 ! Si nous n'avions pas modifié structurellement le régime des retraites, nous serions devant un mur financier ! [...] M. Ayrault fait peu de choses et il le fait sur l'impôt. [...] Il fait une réforme pour les syndicats, pour avoir le moins d'ennuis possible avec les syndicats, c'est une drôle de manière de gérer les intérêts du pays. [...] Ce qu'il fait sur la pénibilité, c'est une boîte à injustice pour tous les Français. [...] Le stress du cadre, le déplacement de deux heures pour aller à son travail dans le train, le métro qui vous bouffe la vie, il sera dans le compte pénibilité ? Evidemment que non ! [...] Ou tout le monde y a accès et c'est infinançable, ou c'est un petit nombre et c'est parfaitement injuste. C'est de la poudre aux yeux, un exercice incroyable de lâcheté politique, [...] ils font tout pour éviter de mettre des gens dans la rue* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130828.CHA3430/retraites-les-reactions-apres-les-annonces-de-jean-marc-ayrault.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130828](http://www.challenges.fr/economie/20130828.CHA3430/retraites-les-reactions-apres-les-annonces-de-jean-marc-ayrault.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130828)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 28/08/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Retraites : le compte pénibilité entrera en vigueur en janvier 2015**

Le compte pénibilité entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. **M. Ayrault** : « *[Il sera] financé par une cotisation des employeurs : une cotisation minimale de toutes les entreprises et une cotisation de chaque entreprise tenant compte de la pénibilité qui lui est propre* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/la-reforme-des-retraites/20130827.OBS4459/retraites-le-compte-penibilite-entrera-en-vigueur-en-janvier-2015.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130827](http://tempsreel.nouvelobs.com/la-reforme-des-retraites/20130827.OBS4459/retraites-le-compte-penibilite-entrera-en-vigueur-en-janvier-2015.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130827)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 27/08/2013)

### ● Retraites : 1000 € par trimestre aux jeunes

Le 29 août 2013, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, a déclaré que les étudiants bénéficieront d'une aide de 1 000 euros par trimestre racheté, dans la limite de 4 trimestres. **Mme Touraine** : « [C'est] une réforme pour les jeunes. [...] Pour ceux qui font des études après le bac, des études universitaires, nous mettons en place un dispositif de rachat [de trimestres] très favorable pour que les étudiants puissent valider des périodes passées en études. [Le prix d'un trimestre] dépend de l'âge que vous avez et de la durée des études que vous avez faites, mais nous allons apporter une aide de 1 000 euros par trimestre qui serait racheté, dans la limite d'un certain nombre de trimestres ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/08/29/97002-20130829FILWWW00276-retraites-1000-par-trimestre-aux-jeunes.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 29/08/2013)

### ● Retraites : 62 % des Français contre la réforme

D'après un sondage BVA pour l'émission CQFD de i>Télé, publié le 31 août, 62 % des Français se déclarent défavorables à la réforme des retraites, pour 35 % qui s'y disent favorables. 67 % estiment que la réforme n'est pas juste. Enfin, 86 % des personnes interrogées considèrent que la réforme ne permettra pas d'équilibrer durablement le financement des retraites.

[http://www.lepoint.fr/societe/retraites-62-de-francais-contre-la-reforme-31-08-2013-1719782\\_23.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130831](http://www.lepoint.fr/societe/retraites-62-de-francais-contre-la-reforme-31-08-2013-1719782_23.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130831)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 31/08/2013)

### ● Les petites retraites revalorisées au 1er avril, selon Touraine

Concernant le report de l'indexation des pensions au 1<sup>er</sup> octobre, Marisol Touraine a affirmé que les petites retraites ne seraient pas concernées. **Mme Touraine**, sur BFM TV : « Nous demandons un effort à tous mais évidemment ceux qui sont au minimum vieillesse verront leur retraite revalorisée au 1<sup>er</sup> avril comme c'était prévu. [...] Il n'a jamais été question de mettre à contribution les plus petites retraites. Le premier ministre l'a toujours dit et, je le répète, les petites pensions sont préservées ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/09/01/les-petites-retraites-revalorisees-au-1er-avril-comme-prevu-selon-touraine\\_3469538\\_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130902-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/09/01/les-petites-retraites-revalorisees-au-1er-avril-comme-prevu-selon-touraine_3469538_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130902-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 01/09/2013)

### ● Retraites : la hausse des cotisations patronales sera "intégralement" compensée

Le 29 août, M. Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances, a indiqué que la hausse des cotisations patronales prévue dans la réforme des retraites, serait intégralement compensée par une baisse des cotisations famille dès 2014 et pour tout le quinquennat. **M. Moscovici**, qui s'est aussi exprimé sur le coût du travail : « Les prélèvements obligatoires qui pèsent sur les entreprises [vont] baisser. [...] Le CICE ne referme pas le dossier du coût du travail, il faut aller plus loin ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/retraites-la-hausse-des-cotisations-patronales-sera-integralement-compensee\\_399797.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/retraites-la-hausse-des-cotisations-patronales-sera-integralement-compensee_399797.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 29/08/2013)

### ● Le chômage a augmenté de 0,2 % en juillet

Le chômage a enregistré une hausse de 0,2 %. En un an, il a augmenté de 10 %. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi) atteint désormais 3 285 700.

<http://www.lejdd.fr/Societe/Emploi/Actualite/Le-chomage-a-augmente-de-0-2-en-juillet-626061>  
<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/les-demandeurs-d-emploi-en-juillet,16764.html>

- Les chiffres de la Dares (20 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-OGC267.pdf>

(Sources : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 27/08/2013, A-Ch D. (avec agence) – le JDD, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 27/08/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le moral des patrons progresse encore au mois d'août

Le 29 août, l'Insee a indiqué que le moral des patrons avait augmenté de 3 points en août, par rapport à juillet. Il est désormais à 90 points (sa moyenne de longue période est de 100 points). Les secteurs où la hausse est la plus forte : le commerce de détail (+ 8 points), l'industrie (+ 3 points), les services (+ 3 points). Le bâtiment stagne à 91 points. D'autre part, dans leur ensemble, les patrons estiment que « *la croissance devrait retrouver son niveau moyen sur le long terme* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130829trib000782176/le-moral-des-patrons-progresse-encore-au-mois-d-aout.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 29/08/2013)

### ● Le salaire des cadres a marqué le pas en 2013

Une étude du cabinet Expectra indique que le salaire des cadres n'a augmenté que de 0,5 % en 2013. Selon **Didier Gaillard**, directeur général d'Expectra : « *L'année 2013 signe le retour de la modération salariale pour les cadres. [...] L'évolution des salaires marque clairement le pas, après deux années consécutives de progression plutôt soutenue, puisque nous avons + 2,4 % en 2012 et + 2,9 % en 2011. Ces résultats confirment que la hausse des salaires des cadres est directement impactée par l'activité économique* ». Expectra pointe des disparités selon les secteurs, les fonctions et l'emplacement géographique. Les secteurs et fonctions qui bénéficient des meilleures hausses de salaires : les cadres dans l'informatique et les télécommunications, les ingénieurs sécurité, les ingénieurs réseau, les architectes techniques. Les moins bien lotis : les cadres travaillant dans les secteurs des ressources humaines et du juridique. Du point de vue géographique, l'Île-de-France est la région la mieux lotie : + 0,9 %, contre + 0,3 % en province.

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/le-salaire-des-cadres-a-marque-le-pas-en-2013\\_400051.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/le-salaire-des-cadres-a-marque-le-pas-en-2013_400051.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 02/09/2013)

### ● La France remporte un contrat d'un milliard d'euros avec l'Arabie Saoudite

D'après La Tribune : « *Selon des sources concordantes, la société ODAS, qui représente dans le royaume les intérêts des industriels français DCNS, Thales et MBDA, a signé en août avec Riyad un contrat [...] de plus d'un milliard d'euros portant sur la modernisation de quatre frégates de classe Al Medinah et de deux pétroliers-ravitailleurs de la classe Boraida mis en service en 1985-1986* ». Le contrat entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et rapporterait 700 millions d'euros à DCNS, moins de 200 millions à Thales, entre 40 et 50 millions à MBDA.

[http://www.liberation.fr/economie/2013/08/29/la-france-remporte-un-contrat-d-1-milliard-d-euros-avec-l-arabie-saoudite-dans-la-defense\\_927890](http://www.liberation.fr/economie/2013/08/29/la-france-remporte-un-contrat-d-1-milliard-d-euros-avec-l-arabie-saoudite-dans-la-defense_927890)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 29/08/2013)

### ● Le marché du meuble perd 500 millions en un an

Les ventes de meubles ont chuté de 3,8 % au premier semestre (de 5 % sur un an). Les secteurs les plus en pointe, la literie et la cuisine, sont eux-mêmes touchés. Les causes ? La crispation de la consommation et la baisse de construction de logements neufs. D'après l'IPEA (institut de prospective et d'étude de l'ameublement), en 2013, la consommation de meubles devrait retomber à son niveau de 2006, aux alentours de 9 milliards d'euros (contre 10 milliards d'euros en 2011).

<http://www.lefigaro.fr/conso/2013/08/29/05007-20130829ARTFIG00317-le-marche-du-meuble-perd-500-millions-en-un-an.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 29/08/2013, Anne-Sophie Cathala)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les recrutements de fonctionnaires reprennent de plus belle

Durant les 6 premiers mois de 2013, l'Etat a recruté davantage de nouveaux agents que durant toute l'année 2012. C'est principalement l'Education nationale qui gonfle les chiffres, avec le recrutement de 28 228 personnes. Tous ministères confondus, c'est un total de 36 575 nouveaux agents qui ont intégré la fonction publique.

[http://www.challenges.fr/economie/20130828.CHA3441/l-etat-aura-recrute-bien-plus-de-fonctionnaires-en-2013-qu-en-2012.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130830](http://www.challenges.fr/economie/20130828.CHA3441/l-etat-aura-recrute-bien-plus-de-fonctionnaires-en-2013-qu-en-2012.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130830)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 30/08/2013, Laure-Emmanuelle Husson)

● **Risque systémique : les banques françaises sont les plus mal classées**

D'après une étude publiée par le Center for Risk Management (CMRL) de l'université de Lausanne, les banques et compagnies d'assurances européennes auraient besoin de 1 000 milliards d'euros de fonds propres en cas de « *nouvelle crise financière* ». Un chiffre qui se fonde sur un indice, baptisé SRisk. **Eric Jondeau** qui dirige le Center for Risk Management (CMRL) à l'université de Lausanne et **Michael Rockinger**, professeur de Finance à HEC Lausanne, dans le journal suisse **Le Temps** : « *Notre modèle décrit le risque systémique comme le montant de capital dont les banques auraient besoin pour se refinancer dans le cas où une nouvelle crise financière se produirait* ». Il ressort de l'étude que la France est le pays dont le SRisk est le plus élevé (2 fois plus que celui de l'Allemagne). **M. Jondeau** et **M. Rockinger** : « *Cela peut s'expliquer par le fait que les banques allemandes sont moins orientées vers les activités de banque d'investissement que les banques françaises* ». Quoiqu'il en soit, 6 banques françaises sont classées dans le top 20 des établissements dont le sauvetage coûterait le plus cher : Crédit Agricole (n°1), BNP Paribas (n°4), Société Générale (n°5), Dexia (n°12), Natixis (n°13) et Axa (n°14).

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202979612882-risque-systemique-les-banques-francaises-sont-les-plus-mal-classees-selon-une-etude-suisse-600068.php?xtor=EPR-101-\[NL\\_13h\]-20130902-\[s=461370\\_n=3\\_c=306\\_-1413980@2](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202979612882-risque-systemique-les-banques-francaises-sont-les-plus-mal-classees-selon-une-etude-suisse-600068.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130902-[s=461370_n=3_c=306_-1413980@2)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 02/09/2013, Jean-Michel Gradt)

● **La facture à 10 milliards d'euros héritée de l'ère Sarkozy**

Selon Le Monde, faute de dispositions prises par l'ancienne majorité présidentielle, c'est 10 milliards d'euros que la France devrait avoir à éponger. La Cour des comptes a envoyé un référé au ministère de l'Economie. En cause ? Deux contentieux. « *Le premier concerne le régime fiscal des redistributions de dividendes. Le risque est estimé à 4,15 milliards* ». Le deuxième « *concerne le mécanisme de retenue à la source sur les dividendes versés par des sociétés résidentes à des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) non-résidents. A partir de 2006, celui-ci a fait l'objet de nombreux recours. La Commission européenne a engagé, en mai 2011, une procédure d'infraction à l'encontre de la France et, par un arrêt du 10 mai 2012, la Cour de justice de l'Union européenne a invalidé ce régime d'imposition. Entre-temps, ce sont plus de 10 000 dossiers de réclamation qui ont été déposés* ». Or, bien que la Cour des comptes ait estimé, début 2010, qu'« *une modification de la règle fiscale aurait dû être envisagée* », le gouvernement d'alors n'a rien entrepris. Le ministère de l'économie a aujourd'hui deux mois pour répondre à la Cour.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130827.OBS4464/la-facture-a-10-milliards-d-euros-heritee-de-l-ere-sarkozy.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130827](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130827.OBS4464/la-facture-a-10-milliards-d-euros-heritee-de-l-ere-sarkozy.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130827)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 27/08/2013)

● **Dernière nouvelle : Croissance : l'OCDE prévoit + 0,3 % pour la France en 2013**

<http://www.leparisien.fr/#xtor=EREC-216>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 03/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

● **L'action des Tondus prend de l'ampleur sur Internet**

Après les Pigeons et les Poussins, voici venu le temps des Tondus. Le mouvement, parti de Nevers, porte des revendications sur les charges patronales. Ils ne veulent plus payer la part patronale et sont de plus en plus nombreux à se dire étonnés par les charges. **Guillaume de Thomas**, initiateur du mouvement : « *J'ai demandé un entretien avec le ministre concerné ou avec la présidence de la République avant le 30 septembre. J'ai déjà eu un rendez-vous téléphonique avec le président, mais il ne l'a pas honoré. Si rien ne se passe d'ici là, nous accentuerons le mouvement. Nous ne paierons plus ni l'Urssaf, ni la TVA et là le gouvernement sera bien obligé de réagir. Nous serons probablement plus de 100 000 en septembre* ».



<http://www.lejdc.fr/nievre/actualite/2013/08/25/laction-des-tondus-prend-de-lampleur-sur-internet-1667275.html>

(Source : [www.lejdc.fr](http://www.lejdc.fr) du 25/08/2013, Guillaume Clerc)

#### ● **Paradis fiscaux : trois nouveaux pays sur la liste française**

C'est paru au Journal Officiel le 29 août 2013 : 3 nouveaux pays viennent d'être ajoutés par la France sur la liste des pays considérés comme non coopératifs au regard de la transparence et de l'échange d'informations en matière fiscale. Il s'agit des Bermudes, des Iles vierges Britanniques et de Jersey – qui rejoignent ainsi le Botswana, Brunei, le Guatemala, les Iles Marshall, Montserrat, l'île de Nauru et l'île de Niue. A l'inverse, les Philippines, qui ont amélioré leur convention fiscale avec l'Hexagone, ont été retirées de la liste. Deux autres pays pourraient venir grossir la liste : la Suisse et l'Autriche.

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/paradis-fiscaux-trois-nouveaux-pays-sur-la-liste-francaise\\_399774.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/paradis-fiscaux-trois-nouveaux-pays-sur-la-liste-francaise_399774.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 29/08/2013)

### LA VIE DES ENTREPRISES

#### ● **Carrefour repasse dans le vert**

Le 29 août 2013, Carrefour a enregistré un bénéfice net de 902 millions d'euros au premier semestre 2013, contre une perte de 31 millions un an auparavant. Un résultat lié à des cessions et au redressement du distributeur en France. **Pierre-Jean Sivignon**, directeur financier du groupe : « *Dans un environnement conjoncturel et concurrentiel difficile, Carrefour enregistre une bonne performance sur le premier semestre* », se réjouissant notamment de l'amélioration de la marge commerciale en France et de sa « *bonne tenue* » en Amérique, malgré un effet de change défavorable. D'après le dernier baromètre KantarWorldPanel, avec 20,3 % de parts de marché, Carrefour reste en tête des enseignes de la grande distribution, talonné par Leclerc qui augmente les siennes.

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/carrefour-repasse-dans-le-vert\\_399713.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/carrefour-repasse-dans-le-vert_399713.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress> du 29/08/2013)

#### ● **Automobiles : PSA chute, Renault échappe à la déprime du mois d'août**

Les immatriculations de voitures neuves ont replongé de 10,9 % en données brutes en août en France. PSA Peugeot-Citroën chute alors que Renault parvient à tirer son épingle du jeu. Selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), avec seulement 85 565 voitures vendues, le mois d'août 2013 est le plus mauvais depuis 1997/1998. Si Renault a résisté, c'est grâce à deux modèles : la Clio IV et le Captur. Par contre, Peugeot PSA Citroën a chuté de 17,3 %. Pour **Flavien Neuvy**, analyste, les huit prochaines semaines seront cruciales. C'est en effet là que les concessionnaires engrangent souvent de nombreuses commandes, lors des journées portes ouvertes traditionnellement organisées à la mi-septembre et durant tout le mois d'octobre.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130902.CHA3553/automobiles-en-aout-le-marche-a-replonge-de-10-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130902](http://www.challenges.fr/entreprise/20130902.CHA3553/automobiles-en-aout-le-marche-a-replonge-de-10-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130902)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 02/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

### OPINIONS/VIE POLITIQUE

#### ● **Coût du travail : la CFDT favorable à un transfert partiel sur la CSG**

Le 29 août 2013, **Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT, s'est exprimé sur RCM/BFM TV : « *Depuis longtemps, la CFDT dit il faut sur la famille qu'une partie reste financée par le travail, parce qu'il y a un lien entre le travail et la vie familiale, et qu'une autre partie soit transférée sur la CSG. Pourquoi la CSG ? Parce que la famille, c'est un système de solidarité qui concerne tout le monde, universel. Pourquoi cela devrait reposer simplement sur le travail, et pas l'ensemble des revenus, y compris les revenus du patrimoine et du capital ? [...] Il pourrait y avoir d'autres [solutions] que je ne partage pas, par exemple la TVA sociale. Il y a sans doute aussi d'autres taxes, je ne suis pas un spécialiste de la fiscalité* ». Concernant la réforme des retraites : « *[Elle] n'est pas systémique, mais remet de l'égalité là où il y avait de fortes inégalités* ». M. Berger cite alors les mesures liées à la pénibilité, aux femmes, apprentis et salariés précaires. « *Pourquoi dans ce pays, quand*

on obtient des droits nouveaux en faisant son travail syndical, faudrait-il s'en excuser ? J'assume d'avoir pesé pour obtenir ces droits nouveaux et je le revendique ». L'appel de la CGT et de FO à une journée de mobilisation le 10 septembre contre cette réforme : « Ça leur appartient. Ce que je ne comprends pas, c'est de l'avoir annoncé avant la concertation. Parce que c'était renoncer à peser dans la concertation ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/cout-du-travail-la-cfdt-favorable-a-un-transfert-partiel-sur-la-csg\\_399735.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/cout-du-travail-la-cfdt-favorable-a-un-transfert-partiel-sur-la-csg_399735.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 29/08/2013)

● **Jean-Claude Mailly (FO) : « Cette réforme des retraites est anti-jeune »**

**Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de Force Ouvrière, s'est exprimé dans le Point : « Pour nous, il y a quelque chose qui ne passe pas, c'est l'allongement de la durée des cotisations qui pénalise principalement la génération née dans les années 1970. Donc, des gens qui ont 40 ans aujourd'hui. Cela oblige cette génération à travailler jusqu'à 67 ou 68 ans pour obtenir une retraite à taux plein. Bref, cette réforme des retraites est une réforme anti-jeune. [...] Je remarque que [l'allongement de la durée des cotisations] est le seul point annoncé depuis des mois par le chef de l'État. Il y tient. Il reste accroché à l'idée que l'espérance de vie ne va cesser de s'allonger. Or, selon l'Inserm, l'espérance de vie en bonne santé a reculé d'un an entre 2008 et 2010 pour les hommes pour s'établir à 61,9 ans (62,7 ans en 2008, NDLR). Elle est stable pour les femmes. Je pense que François Hollande s'accroche à son idée pour des raisons qui sont étrangères à la réforme des retraites. [...] À mon sens, le marqueur de l'allongement de la durée des cotisations traduit uniquement la volonté de François Hollande d'envoyer un signal aux marchés et à Bruxelles avec lesquels il a négocié le pacte de stabilité. Sur le mode : "Vous voyez, on n'hésite pas à prendre des mesures difficiles." [...] Nous, chez FO, nous avons proposé un plan B : ne prendre aucune mesure d'âge aujourd'hui et renvoyer l'opportunité de ces mesures à un comité de pilotage qui, en fonction de la situation du pays en 2020, avisera. L'allongement de la durée des cotisations est le seul point sur lequel le gouvernement n'a pas bougé durant la concertation. Sur tout le reste, il a évolué et nous avons obtenu des aménagements sur la pénibilité, le travail des femmes, etc. [...] Nous assumons la hausse des cotisations qui, en effet, est relativement modérée. Je remarque d'ailleurs qu'elle sera compensée s'agissant des entreprises, et que Pierre Moscovici s'est empressé de le confirmer lors de sa visite au Medef... On connaît la musique. Tous les gouvernements font craindre le pire pour annoncer des mesures moins lourdes. Quand nous avons été reçus le mardi matin par Jean-Marc Ayrault, tout était à peu près fixé. Le Premier ministre n'a pas été très explicite sur la hausse de la CSG, qui n'a finalement pas été retenue ».

[http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/jean-claude-mailly-fo-cette-reforme-des-retraites-est-anti-jeune-30-08-2013-1719603\\_1897.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130831](http://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/jean-claude-mailly-fo-cette-reforme-des-retraites-est-anti-jeune-30-08-2013-1719603_1897.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130831)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 30/08/2013, Emmanuel Berretta)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)